



# NPS : « Nouveaux Positionnements Stupéfiants »

*3ème journées nationales  
Fédération Addiction*

*« Aller-Vers... », atelier « Internet,  
Nouvel lieu de deal, espace RDR »*

Magali Martinez  
14 juin 2013

# NPS des usagers

- **Sur les forums - Le groupe des personnes actives**
  - **Un groupe particulier , « gastronomes » des NPS**
  - **Auto-didacte**
  - **Adopte un comportement « rationnel » de consommation**
  - **Règles pharmacologiques pour garder « un usage maîtrisé » de leur consommation**
  - **Une sélection des produits en fonction des contextes et des finalités d'usages**

# NPS des usagers

- Depuis les forums et les cas remontés par le réseau de l'ANSM et Centre d'addictovigilance
  - Les plus jeunes
  - Les plus âgés
- La majorité silencieuse .....
- Une diversification et complexité des profils des usagers

# NPS des usagers



## QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

**Est-ce que ces Party Pills sont légales ?**

Oui. Bien qu'elles émulent les effets de l'ecstasy, des amphétamines, et du LSD, elles ne contiennent que des ingrédients herbaux qui ne font l'objet d'aucune restriction. Nous avons conçus ces pilules de telles façons qu'elles puissent être expédiées dans le monde entier, tout en restant parfaitement efficaces.

**Pourquoi prendrais-je de ces Party Pills ?**

Ces pilules ont été développées pour minimiser les méfaits des drogues, permettant ainsi à ceux qui, autrement, prendraient des drogues dures illégales et très dangereuses, de les remplacer par ces substituts légaux et parfois mêmes bons pour la santé. Ou pour tous ceux qui voudraient faire le plein d'énergie de manière naturelle.

# NPS des usagers

- Les plus jeunes / les plus âgés
  - Possible représentation biaisée des produits
  - Confusion du fait de l'accessibilité facile, du flou juridique
  - Un risque de sur-doser
  - L'expérimentation possible de nouveaux mélanges
- Et les usagers des structures médico-sociales ?
  - Le risque d'acheter un NPS sous le nom d'un produit « traditionnel »

# NPS des professionnels

- Evolution des missions, évolution des produits, des usagers
  - Une possible évolution identitaire
  - Avec une histoire marquée par les opiacés et l'injection
  - Un besoin qui pourrait être plus marqué en rural que dans les grandes métropoles
- La continuité de la diversification avec l'intervention en espace festif – un aller vers différent

# NPS des professionnels

- Un contexte qui pourrait faire que tout et rien devient un NPS
- La communication sur les NPS
  - Réception d'un messages d'alerte, difficile équilibre entre information, promotion et affolement
  - Et si il s'agit bien d'une consommation de NPS ?

# NPS des professionnels

- Une adaptation des outils ?
  - Mise en place du flyer Techno + sur la pratique de la dilution
  - Exemple du travail d'une intervenante en milieu festif lors de la transmission d'un résultat d'analyse SINTES
    - Une usagère qui se sent remise en question dans ses compétences
    - La difficulté entre des pratiques visuelles de quantification et la conscience de la puissance des produits



## NPS des professionnels

***“If you are a harm reduction worker looking for some drug users and you’re not on Facebook, where the hell are you?”***

<http://stonetreeaus.wordpress.com/2011/01/16/opinion-piece-where-the-bloody-hell-are-you-social-media-and-harm-reduction/>

# NPS des professionnels

- « Internet-based Outreach »
  - Dépasser le cap d'une page statique pour des outils interactifs
    - Serious game
    - Chat
    - Forum
    - Programme de gestion des consommations et des traitements
- **Projet AIRDDS - Compilation de l'existant et grille d'évaluation de la pertinence des outils numériques**

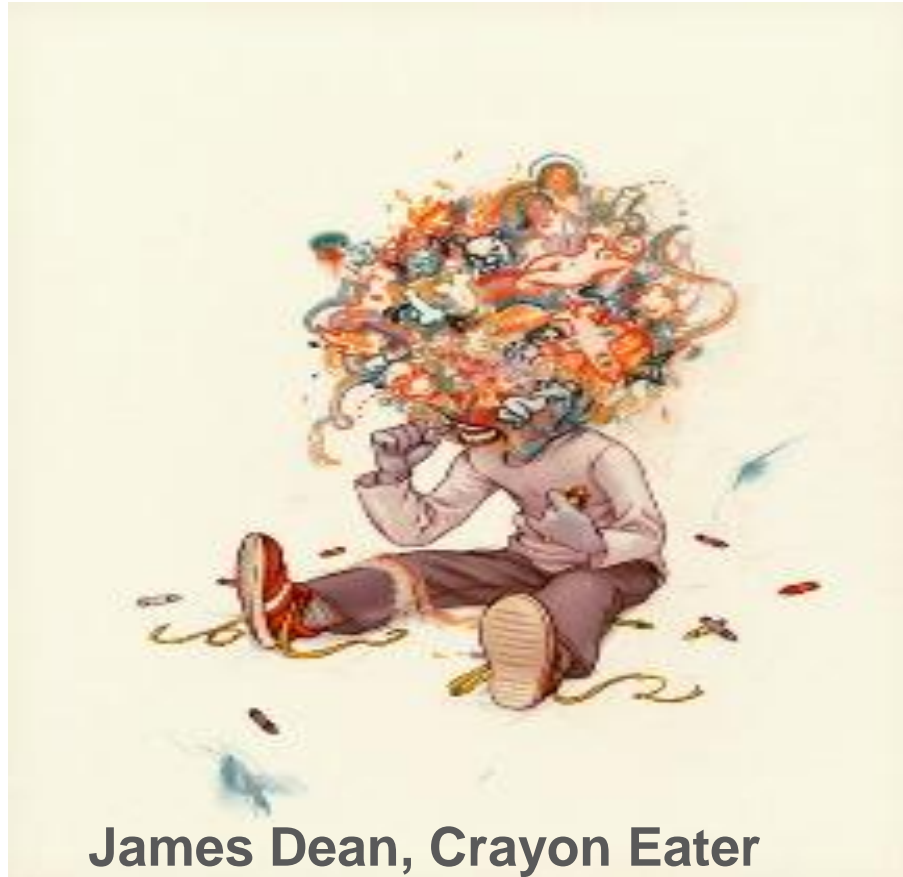
# NPS de la législation

- **Les évolutions législatives dans l'UE**
  - **Le recours plus fréquent au classement générique**
  - **L'utilisation du classement temporaire**
  - **Les procédures accélérées et permanentes**
  - **Le recours à la réglementation européenne sur les substances médicamenteuses**
  - **Le recours la réglementation européenne sur la protection du consommateur**

# NPS de la législation

- **L'exception Néo-Zélandaise – un modèle proche de celui sur l'alcool et le tabac**
  - **Délivrance de licences d'importation et vente sous conditions**
  - **Démontrer la faible toxicité du produit, la charge financière revenant au demandeur**
  - **Restriction de la localisation du point de vente au-delà d'une distance minimum de lieux comme les écoles,**
  - **Restrictions sur les ventes par Internet,**

**Merci de votre attention,**



**James Dean, Crayon Eater**

**Magali.martinez@ofdt.fr**